

## Dossier d'habilitation, de renouvellement et de bilan Diplôme d'Université

Intitulé :	DIU Coordination Médicale EHPAD
Domaine :	
Niveau du diplôme :	
Niveau requis :	
Durée de la formation :	
Formation diplômante :	
Année d'ouverture :	
Année d'échéance :	

### I - Fiche d'identité de la formation

#### 1 – Responsables

##### Responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Qualité	CNU/champ disciplinaire	E-mail professionnel
PACCALIN Marc	PU-PH	53-01	m.paccalin@univ-poitiers.fr

##### Autres responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Responsabilité	E-mail professionnel
CONSTANS Thierry	PU-PH Tours	@univ-poitiers.fr
BERRUT Gilles	PU-PH Nantes	@univ-poitiers.fr
BEAUCHET Olivier	PU-PH Angers	@univ-poitiers.fr

#### 2 – Références institutionnelles

##### UFR, école ou institut :

**Localisations des enseignements (citer toutes les localisations envisagées) :** Facultés de Médecine Angers, Nantes, Poitiers et Tours - parfois nécessité de recourir à un amphithéâtre hors Faculté

**Partenariats locaux, nationaux ou internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation à l'étranger :**  
Nationaux avec Angers, Nantes et Tours dans le cadre du DIU.

Date et avis du Conseil de Faculté, d'Ecole ou d'Institut : 19/04/2012

Date et avis du CEVU :

Date et avis du CA :

En cas de renouvellement, préciser la date de création initiale (*vote CA*) :

#### 3 – Type de diplôme et effectifs attendus (cocher les cases correspondantes)

Type de formation	Oui / Non	Effectif attendu
Formation initiale		5 /an dans chacune des 4 Facultés
Formation continue		
A distance		

## II – Objectifs et contexte de la formation

### 1. Objectifs pédagogiques

#### a – Objectifs scientifiques (connaissances) :

Cet enseignement a pour but de donner la formation nécessaire à la prise de fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD. Il doit inciter le médecin à poursuivre sa formation jusqu'à l'acquisition ultérieure d'une Capacité Nationale de Gériatrie

#### b – Objectifs professionnels (compétences) :

Le DIU intitulé "Coordination médicale d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes" répond aux exigences de formation du médecin coordonnateur pour qu'il puisse tenir le rôle stipulé dans l'annexe 2 du décret du 26 avril 1999 relatif à la gestion budgétaire et comptable des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes.

### 2. Place de la formation dans l'offre de l'établissement, articulation avec les autres formations

### 3. Partenariats

## III – Organisation de la formation

### 1 - Contenus et types d'enseignement

Volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 70 heures

Dont :

- cours : 70 heures
- TD : heures
- TP : heures
- Travail personnel : heures
- stage : 35 heures (base : 35h/semaine)

#### Précisions sur les contenus et articulation :

L'enseignement est dispensé sur 2 ans.

Le contrôle des connaissances donne lieu à une session à la fin de chaque année (1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> année).

Il comporte une épreuve écrite notée sur 20 portant sur le programme théorique de l'enseignement.

A l'issue des 2 années, est déclaré admis au DIU le candidat ayant obtenu :

Une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des 2 épreuves écrites et la validation du rapport des stages.

En cas d'échec, un (et un seul) redoublement est autorisé

Le Diplôme est délivré par le Président de l'Université de Poitiers sous le sceau et au nom de l'Université de Poitiers. Il ne confère aucune spécificité d'exercice spécialisé.

Les quatre Universités désignent chacune un Directeur responsable de la formation locale du DIU et par accord tacite proposent pour quatre ans, choisi parmi ces Directeurs, un coordinateur du diplôme.

#### Précisions sur le stage et articulation avec la formation (justifier la présence d'un stage dans la maquette) :

- Stages en établissement hospitalier gériatrique proche du lieu d'exercice pressenti : 5 demi-journées.
- Stages en EHPAD recommandé par le responsable local de l'enseignement : 10 demi-journées.

**a – Intervenants académiques :**

Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire	Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire
PACCALIN Marc	53.01		
BEAUCHET Olivier	53.01		
BERRUT Gilles	53.01		
CONSTANS Thierry	53.01		
HOMMET Caroline	53.01		

**b - Participation de professionnels à la conception des programmes et aux enseignements :**

Nom prénom	Fonction	Entreprise	Secteur activité entreprise	Heures effectuées
Merlet-Chicoine Isabelle	Médecin des Hôpitaux	CHU		6
Migeon-Duballet	Médecin des Hôpitaux	CHU		4
Du Boigueheneuc	Médecin des Hôpitaux	CHU		3

**3. Publics concernés**

– Conditions d'admission : Docteurs en Médecine

– Origine des étudiants : Médecins généralistes exerçant dans la Région de chaque CHU

## 4 – Contenu de la formation et contrôles des connaissances et des compétences

Module ou enseignement	Volume horaire effectif annuel pour l'étudiant				MCC		
	CM	TD	TP	Encadr. étudiant	Type d'épreuve (CC, CT)	Modalités des épreuves (écrit, oral, dossier...)	Nombre d'épreuves du module / enseignement
1. Statut des EHPAD et règles de fonctionnement : missions et responsabilité des médecins coordonnateurs	2				CC	Ecrit	1 épreuve / an
2. Droits des personnes âgées vivant en EHPAD	2						
3. Aspects psycho-sociologiques de la vie en institution	1						
4. Principes d'animation de groupe, mise en pratique de l'animation de groupes pluridisciplinaires gérontologiques	1						
5. Ressources du réseau gérontologique	2						
6. Evaluation de l'état physique et psychologique de la personne âgée entrant en institution (parcours, attente, besoins...) en vue d'une prise en charge personnalisée	1	1	2	1			
7. Diagnostic d'un déclin cognitif ( Alzheimer et maladies apparentées)	2						
8. Principes de prise en charge des déclins cognitifs notamment des troubles comportementaux, nutritionnels et moteurs	6	2					
9. Evaluation des états de dépendance (avec les collaborations nécessaires) ; Organisation de la prise en charge des dépendants physiques et mentaux	2	2	1				
10. Particularités pharmacocinétiques, effets indésirables des médicaments et prise	2	2					

### **Diplôme d'Université**

en charge des malades							
11. Procédures de diagnostic et d'évaluation des troubles de l'équilibre et de la marche, des incontinences, des états de dénutrition, des modifications thymiques	11	2	1				
12. Repérage des risques de pathologies en cascade chez les malades fragiles et/ou polyopathologiques	2	3	1				
13. Approches et prises en charge non médicamenteuses utiles pour les personnes malades et dépendantes en institution	3						
14. Escarres : facteurs de risque et principes du traitement	3						
15. Principes d'ergonomie visant à l'adaptation de l'environnement du malade âgé dépendant	2						
16. Gestion des traitements antalgiques et des soins de fin de vie en partenariat avec les équipes	6	2	1				

Joindre par ailleurs le règlement d'examens et MCC complet au dossier en annexe

## **IV – Financement**

### **1. Effectifs**

Effectif minimal permettant d'atteindre l'autofinancement et en-dessous duquel la formation ne peut ouvrir :

### **2. Tarifs proposés (doit être développé à l'aide de la fiche financière Annexe A)**

<b>Type de formation</b>	<b>Droits universitaires (1)</b>	<b>Droits complémentaires (2)</b>	<b>Total frais d'inscription</b>
Formation initiale	249,57	245	494,57
Formation continue financée par un organisme	249,57	245	494,57
Formation continue non financée par un organisme	249,57	245	494,57
A distance			

(1) Montant des droits nationaux selon le niveau du diplôme et l'année de référence de création du DU

(2) Montant des droits complémentaires par étudiant impliqués par l'obligation d'équilibre recettes / dépenses.